



## **Lettre ouverte au recteur de l'académie d'Aix-Marseille**

### **sur les phénomènes d'incivilité et de violence**

**SNES-FSU, SNEP-FSU, SIAES-FAEN, SGEN-CFDT, CGT Educ'Action, SNFOCL, SNETAA FO, SNALC-CSEN, Sud Education,**

Monsieur le Recteur,

Nous avons été choqués par plusieurs événements graves qui ont touché plusieurs établissements depuis le début de l'année scolaire, en particulier au niveau de l'agglomération marseillaise. Nous vous demandons de réunir le CHSCT départemental ou académique pour évoquer ces questions de violence et de mettre cette question à l'ordre du jour d'un CTA extraordinaire. Nous souhaitons que les mesures ad hoc soient mises en œuvre avec les autorités compétentes pour assurer la sécurisation des abords des établissements scolaires et de leur intérieur aux heures d'affluence (forces de l'ordre, médiateurs urbains...). Nous vous demandons d'apporter tout le soutien, le suivi et la solidarité nécessaires aux collègues victimes de ces situations. Cela suppose de diligenter l'EMAS, d'accepter le droit de retrait et de réunir le CHSCT dans les cas les plus graves.

Dans la situation particulière du Lycée Diderot, nous vous demandons solennellement de réunir le CHSCT départemental ou académique, de reconnaître le droit de retrait des collègues sur l'ensemble de la durée et de ne procéder à aucun retrait de salaire pour service non-fait.

Veillez croire, Monsieur le recteur, en l'expression de nos salutations distinguées.

A Marseille, le 19 novembre 2012



**Lettre ouverte au recteur de l'intersyndicale académique  
au sujet des langues vivantes**

**SNES-FSU, SIAES-FAEN, SE-UNSA, CGT Educ'Action, SNALC-CSEN, SGEN CFDT**

Monsieur le Recteur,

Les organisations syndicales SNES-FSU, SIAES-FAEN, SE-UNSA, CGT Educ'Action, SNALC-CSEN, Sud Education, s'adressent ensemble à vous sur la question des langues vivantes et des enseignements en classe européennes, nous vous demandons de bien vouloir réunir un groupe de travail académique pour aborder les problèmes que posent les nouvelles épreuves au baccalauréat, épreuves sur lesquelles nous demandons un moratoire, les évolutions de programmes en classes européennes, les questions de services et de postes DNL.

Veillez agréer, Monsieur le recteur, l'expression de nos salutations respectueuses,

A Marseille, le 19 novembre 2012